

Nous avons travaillé sur un ensemble de documents d'archives autour de la question de l'Occupation.

Nous avons traité des documents sur Saint-Brieuc, Binic, Etables-sur-Mer, Saint-Quay, Plourhan, et Plouha afin de comprendre comment les habitants de la région ont vécu cette période si particulière.

Cela nous a inspiré un poème que nous allons vous lire puis que nous vous expliquerons à travers des anecdotes prélevées dans nos documents.

Explication du titre.

Breizh E Rreug

La France occupée ne pouvant se relever
Et étant surveillée par les Allemands armés
Est privée de certains droits humains,
Si bien que nos chers Français se trouvent tristement restreints.

Si les fusils tirent sur la chair fraîche
Comme une cible pour leurs flèches,
C'est hélas jusque dans nos rues,
Que sifflait le bruit fendu des obus.

C'est à ce moment, que chacun choisit son camp
Si collaborer reste un choix d'intérêt ou de conviction,
Certains Français n'auront d'autres solutions
Que de travailler pour les Allemands

Si les règlements de comptes prennent d'autres proportions,
Les relations horizontales deviendront praticables
Et l'État français choisira par anticipation
De faire collaborer toute une nation.

Comme beaucoup de décisions, certains refuseront
Et ces braves résistants formeront plusieurs groupes,
Et c'est de Gaulle depuis la BBC qui formera nos troupes,
Tous remontés clandestinement, prêt à monter au front.

Sous un ciel sans étoiles, le Viking tend sa voile,
Et pendant que certains fuient pour se mettre à l'abri,
D'autres resteront, pour achever leur mission.
Et attacheront tout en haut notre beau drapeau.

Explications

La France occupée ne pouvant se relever,	1-Après quelques semaine de combat, c'est la débâcle pour l'armée française. En juin 1940, le Maréchal Pétain à la tête du gouvernement signe l'armistice avec l'Allemagne.
Et étant surveillée par les Allemands armés	La France est alors divisée en 2 zones, la zone libre au Sud et la zone occupée par les troupes allemandes au Nord. La Bretagne se trouve dans cette zone sous étroite surveillance.
Est privée de certains droits humains,	
Si bien que nos chers Français se trouvent tristement restreints	Il est ici fait référence à plusieurs éléments : La présence de l'ennemi prive la population de sa liberté d'action. C'est ce que prouvent plusieurs documents : -la diffusion des actualités dans la salle des fêtes de St Quay est interrompue par les Allemands suite à des sifflets -l'écoute de la radio est interdite -le couvre feu est imposé Dans un de nos documents, il est également fait référence aux privations que subit la population. En effet, les troupes d'occupation « se nourrissent » sur le pays et les réquisitions sont nombreuses mais il semble que la région ne souffre pas trop grâce à la pêche et à l'agriculture pratiquées par la population.
Si les fusils tirent sur la chair fraîche	
Comme une cible pour leurs flèches,	
C'est hélas jusque dans nos rues,	
Que sifflait le bruit fendu des obus	En mai 1944 un obus tiré depuis le sémaphore de St Quay atterri dans le jardin public. S'il cet événement reste inexpliqué, il atteste de la présence de l'occupant dans la commune.
C'est à ce moment, que chacun choisit	Nos documents mettent en évidence des

son camp	situations précises d'actes de collaboration ou de résistance mais il faut rester vigilant car les sources passent le plus souvent sous silence le fait que l'immense majorité de la population a fait le choix du non choix : ni résistant, ni collabo
Si collaborer reste un choix d'intérêt ou de conviction,	<p>Dans nos documents nous avons trouvé différentes références à des actes de collaboration ou de soutien à l'occupant :</p> <ul style="list-style-type: none"> -tantôt les autorités louent « le loyalisme d'untel vis-à-vis du maréchal » -tantôt il est souligné qu'un ancien maire « use de son influence en faveur du gouvernement de Vichy » <p>D'une manière générale, en 1941, les autorités notent qu'au niveau de la situation politique, « l'attitude de la population est je cite « satisfaisante » ce qui tend à montrer que l'occupant ne rencontre pas d'opposition majeure.</p>
Certains français n'auront d'autres solutions	
Que de travailler pour les Allemands	<p>Des bulletins de recensement mettent en évidence la pratique du service du travail obligatoire. Les hommes des communes sont recensés. Trois questions précises intéressent les autorités, je cite : « profession actuelle de l'intéressé » - « aptitude physique » - « l'intéressé est-il de race juive »</p> <p>On sait ainsi grâce à ces document et aux autorisations de « libération temporaire » que de nombreux jeunes de la région ont été réquisitionnés pour travailler en Allemagne au service de l'occupant</p>
Si les règlements de comptes prennent d'autres proportions	<p>Il est fait référence ici à un assassinat commis en juin 1944 sur la commune de Saint-Quay Portrieux. Un homme est retrouvé tué d'une balle de revolver tirée dans la tête. Dans le rapport de police on apprend qu'ils s'agit d'un règlement de compte organisé par la Résistance à l'encontre d'un homme qui semble-t-il</p>

	<p>serait considéré dans la commune comme un collaborateur notoire.</p> <p>C'est aussi une référence à un attentat organisé par la Résistance contre la maison d'un ancien collabo condamné à l'indignité nationale.</p> <p>A partir de juin 44 et du débarquement, ces règlements de compte ne sont pas rares et ils perdureront jusqu'à ce que le GPRF (Gouvernement Provisoire de la République Française) mené par de Gaulle ne remettent en place des tribunaux officiels.</p>
<p>Les relations horizontales deviendront praticables</p>	<p>Il est fait référence ici à un extrait d'un document des renseignements généraux qui surveillent la population locale au profit de l'Occupant. D'après ce document, une certaine Mme MARTIN je cite « semble être au mieux avec les militaires allemands qui fréquentent sa maison en assez grand nombre ».</p> <p>La collaboration dite horizontale entre les femmes françaises et les soldats allemands a été lourdement sanctionnée à la Libération et il ne faut pas oublier les terribles souffrances infligées aux jeunes femmes qui seront tondues à la Libération pour avoir « sympathisé avec l'ennemi ».</p>
<p>Et l'État français choisira par anticipation</p>	
<p>De faire collaborer toute une nation</p>	<p>Ici il ne s'agit pas de dire que tous es Français ont collaboré mais de rappeler que l'État français ou régime de Vichy a engagé la France dans la voie de la collaboration et cela se voit dans nos documents.</p> <p>C'est bien l'administration française qui pour le compte de l'occupant surveille la population pour s'assurer de sa soumission et c'est elle encore qui organise de recensement pour le STO.</p>
<p>Comme beaucoup de décision, certains refuseront</p>	

Et ces braves résistants formeront plusieurs groupes	
Et c'est de Gaulle depuis la BBC qui formera nos troupes,	En effet, nous savons d'après les renseignements généraux que même si l'écoute de la TSF est interdite, un nombre non négligeable de la population le fait en cachette
Tous remontés clandestinement, prêt à monter au front.	
Sous un ciel sans étoiles, le Viking tend sa voile,	
Et pendant que certains fuient pour se mettre à l'abri	Nous avons eu accès à des documents signalant le départ clandestins de bateau depuis le port de St Quay puis l'arrestation et l'incarcération de plusieurs jeunes arrêtés lors de leur tentative de fuite vers l'Angleterre pour rejoindre les Forces Françaises Libres.
D'autres resteront, pour achever leur mission.	Nous avons eu le privilège de lire le compte-rendu d'activité de Mme Marie Thérèse le Calvez membre active du réseau de résistance des Forces Françaises de l'Intérieur situé à Plouha. Elle y fait état de l'action du réseau dont la principale mission était d'organiser la fuite vers l'Angleterre de parachutistes alliés tombés sur le sol français afin de leur permettre de reprendre le combat.
Et attacheront tout en haut notre beau drapeau.	Il s'agit d'une référence faite au 14 juillet 1944. Un groupe de résistant entre par effraction dans la mairie et accroche au balcon le drapeau tricolore, menaçant les employés de la mairie de représailles si le drapeau devait être enlevé avant le lendemain. Cette anecdote atteste encore de la réalité de la résistance intérieure dans la région.